

Titre long : **Techniques de composition pour l'écran 2**

Sigle : MCT6512X

Professeur : Olivier Alary

Crédits : 3

Trimestre: Hiver 2025

Période : vendredi 13h30 à
16h30

DÉFINITION DE L'ANNUAIRE

Apprentissage et mise en pratique de techniques de composition pour l'écran par le biais de l'utilisation créative du studio d'enregistrement : Exemples d'approches singulières, méthodologie générale, interaction entre musique et images, relation compositeur/réalisateur, aspects légaux, techniques de production, écriture de partitions, enregistrement, mixage.

CONTENU DU COURS

Objectifs

- Créer avec les différents outils technologiques (studio virtuel, prise de son, générations électronique)
- Expérimenter dans le cadre du studio afin de trouver son approche personnelle
- Apprendre à décortiquer une scène narrative et en identifier les besoins musicaux.
- Être à même d'écrire d'enregistrer et de produire de la musique de haute qualité rapidement et sous pression.
- Développer ses outils de communication avec les différents partenaires de création (réalisateur, producteur, assistants, etc.)
- Analyser un film et sa musique.
- Développer une méthodologie et des habitudes de travail efficaces.

Sujets abordés

- L'utilisation du studio d'enregistrement comme instrument de musique
- Comment l'utilisation du studio a façonné l'écriture musicale de musique de film contemporaine (incursion du minimalisme, post-minimalisme, musique électronique, musique populaire dans le langage musical)
- La relation musique/image
- Sampling créatif
- Instruments inventés
- Leitmotifs sonores
- Matérialité de la musique de film contemporaine
- Hybridation entre la musique électronique et acoustique
- Analyse du répertoire de la musique de film contemporaine
- Adaptation au projet et au contrainte budgétaires

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Le cours est donné en mode présentiel. La période d'enseignement est divisée en 2 :
1 – Partie théorique : cours magistral.
2 – Discussion en groupe : critique des travaux étudiants de la semaine précédente.

ÉVALUATION ET PONDÉRATION (à titre indicatif seulement)

Travaux et évaluation

- Travaux pratiques (3) : 60 %
- Projet final: 40 %

Les critères d'évaluation des travaux pratiques sont :

- le respect des consignes (format de livraison, ponctualité, etc.) ;
- la qualité technique
- l'organisation du travail.

Présence et ponctualité

L'engagement et la participation active aux activités et rencontres en ligne, particulièrement les séances de discussions et de critiques des travaux, sont primordiaux. Il s'agit d'une discipline éminemment pratique où l'apprentissage repose en bonne partie de la critique et la discussion constructive. Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer qu'il ou elle s'y expose avec assiduité.